
La loi sur les énergies renouvelables est là !

Réunie mardi soir en séance plénière, la Chambre des conseillers a adopté le projet de loi sur les énergies renouvelables, suite à son adoption à l'unanimité la semaine dernière par la Chambre des représentants.

Ce texte de loi, qui comprend 44 articles, vise à mettre en place un cadre juridique dans le but de promouvoir le développement des énergies renouvelables dans le Royaume.

Une loi qui arrive à point nommé avec l'inscription du pays sur la voie de la promotion des énergies renouvelables et la protection de l'environnement.
